

### **Règlement de police : ouverture des terrasses**

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle et des dernières directives en matière d'exploitation des établissements publics par le Conseil fédéral, le CC décide d'autoriser l'ouverture des terrasses

- jusqu'à 23h00 la semaine,
- jusqu'à 24h00 les vendredis et samedis.

Les normes et termes de protection contre le bruit restent en vigueur. La diffusion de musique sur les terrasses est interdite dès 22h00.

Les normes COVID en vigueur pour les établissements publics doivent être respectées.

Cette décision entre en vigueur au 1er décembre 2021 et reste en vigueur jusqu'à nouvel avis.

Une séance sera organisée avec les tenanciers d'établissement publics pour les rendre attentif à leurs obligations en la matière.

### **Demande de subventions de l'athlétisme**

Le CC prend connaissance d'un mail du caissier de l'athlétisme qui a vu dans l'Agache qu'une subvention spécial liée au Covid avait été distribuée.

Cette société n'a pas transmis ses comptes suite à la demande de la commune du début mars 2021 qui demandait une remise des comptes dans les meilleurs délais

Le CC décide de ne pas entrer en matière sur cette demande tardive.

### **Structure Naftaline**

Afin de compléter le personnel d'intendance de la structure Naftaline, le CC décide d'engager Mme Claire Carl pour un taux d'activité de 15 % à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021 (CDI).

### **Energie : subventions**

En vertu du règlement communal relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et pour la promotion des énergies renouvelables, le CC décide d'attribuer un montant de subventions de Fr. 30'123.00.

### **Aménagement d'un espace culturel et artisanal au musée des Bisses / Pissieu**

Le CC a développé une vision commune, pour l'aménagement d'un espace culturel au musée des bisses. Ainsi donc, le CC valide formellement l'idée de développement un espace culturel et artisanal autour du musée des bisses, au départ de la route du Pissieu.

### **Télé Anzère SA**

Lors de la dernière assemblée générale de Télé Anzère SA, Christophe Beney a été nommé vice-président du conseil d'administration. Christian Savioz a été nommé membre du Comex.

### **Sécurité informatique : hébergement à distance**

La sécurité informatique d'une commune est un élément essentiel dans la confiance des citoyens envers son administration.

Chacun a eu connaissance de divers cas de piratage avec demande de rançon ou divulgation de données personnelles des citoyens, notamment la commune de Rolle dernièrement.

Le serveur informatique de la commune d'Ayent se trouve dans les locaux communaux. Nous n'avons pas de surveillance permanente sur les accès.

Le CC décide d'externaliser les données informatiques communales dans le Datacenter de son prestataire informatique pour un coût annuel de Fr .21'000.00 HT.

### **Archives communales**

Les Archives de l'Etat du Valais ont pour mission de conseiller les responsables d'archives communales en matière de gestion des documents et des archives. Elles sont l'autorité de référence dans ce domaine. A ce titre, elles coordonnent les pratiques en matière de gestion des documents et des archives des communes.

Les Archives de l'Etat du Valais ont pour mission d'exercer la surveillance des archives des communes ; elles sont donc garantes de la bonne gestion de ces archives envers le Conseil d'Etat. Le principe de la surveillance consiste à s'assurer que les pratiques des communes sont conformes aux bonnes pratiques et aux recommandations fournies par les Archives de l'Etat du Valais. A ce titre, elles peuvent opérer des visites dans les communes afin d'évaluer leur système de gestion des documents et des archives.

Les normes d'archivage relèvent notamment du Règlement d'exécution de la loi sur l'information du public, la protection des données et de l'archivage (RELIPDA). Dans ce domaine, le commune d'Ayent n'a jamais fait le nécessaire pour se mettre aux normes recommandées.

Mme Françoise Savioz, qui travaille actuellement à bibliothèque communale, est titulaire d'un CFC d'agente en information documentaire qu'elle a obtenu en 2020. De ce fait, elle serait à même d'effectuer la mise en place et le suivi des archives communales.

Le CC décide d'engager Mme Françoise Savioz pour la mise en place et la gestion des archives communales. Le taux d'activité dédié à cette activité est de 20 %.

### **Renouvellement d'un emprunt bancaire**

Un emprunt de CHF 1'500'000.00 auprès de la Raiffeisen arrive à échéance au 30.11.2021. Le taux actuel de cet emprunt est de 1.85 %.

Le CC décide d'emprunter un montant de 1,5 millions de francs par l'intermédiaire de la société de courtage Finarbit SA. Le taux fixe est de 0.57 % pour une durée de 10 ans. En l'occurrence, le prêteur est une banque suisse.

### **Energie : subventions**

En vertu du règlement communal relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et pour la promotion des énergies renouvelables, le CC décide d'attribuer un montant de subventions de Fr. 61'000.00 pour des raccordements au chauffage à distance d'Anzère.

### **Subventions pour l'achat de vélos électriques**

Le montant versé pour 2021 se monte à Fr. 19'888.40.

### **Parkings Anzère : nouvelle tarification**

Afin d'uniformiser la tarification des parkings d'Anzère, le CC prend les décisions suivantes :

- Deux zones de facturation : Verte et Rouge
- Facturation zone verte de 08h00 à 16h00
- Facturation zone rouge de 08h00 à 19h00

#### Tarif zone verte

- Fr. 1.00 par heure du 1<sup>er</sup> décembre au 30 avril
- Fr. 0.50 par heure du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre
- Fr. 0.00 pour les mois de mai, juin et novembre

#### Tarif zone rouge

- Fr. 1.00 la première heure, puis Fr. 2.00 par heure supplémentaire du 1<sup>er</sup> décembre au 30 avril
- Fr. 1.00 par heure du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre

Ces tarifs sont applicables dès le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

### **Récapitulatif des parkings**

#### *Zone rouge*

- Arcades
- Parking souterrain

#### *Zone verte*

- Rue du Nord (bas et haut)
- AV11
- Parc Topaze
- Rue des Audannes
- Passerelle
- Emeraudes et Cristal
- Télécabine (caisse)
- Télécabine (bas et haut)
- Les Rousses